Caution FCC Statement for Users

Caution FCC Statement for Users
This device complies with part 15 of the FCC rules, Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Federal Communication Commission Interference Statement
This equipment has been tested and found to comply with the limits for a
Class B digital device, pursuant to part 15 of the FCC Rules. These limits are
designed to provide reasonable protection against harmful interference in a
residential installation. This equipment generates, uses and can radiate radio
frequency energy and, if not installed and used in accordance with the
instructions, may cause harmful interference to radio communications,
However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular
installation. If this equipment does cause harmful interference to radio or
television reception, which can be determined by turning the equipment off
and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or
more of the following measures:

- Reorient or relocate the receiving antenna
 Increase the separation between the equipment and receiver
 Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.

 Consult the dealer or an experienced radio/TV technician for help.

If you cannot eliminate the interference, the FCC requires that you stop using your product. Changes or Modifications not expressly by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

FCC Radiation Exposure Statement
This equipment complies with FCC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment.

CAN ICES-003(B)/NMB-003(B)
This device complies with Industry Canada license-exempt RSS standard(s).
Operation is subject to the following two conditions:

(1) this device may not cause harmful interference
(2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

ISED RSS-102 Radiation Exposure Statement
This equipment complies with ISED RSS-102 radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment.

SAR Rating
Bluetooth Transmitter Power max: 12.5 dBm (18 mW)

Frequency Range 2402 MHz - 2480 MHz

Instructions for Users on Removal, Recycling and Disposalof Used Batteries

Instructions for Users on Removal. Recording and Disposald Used Batteries to to remove the batteries from your designers for remote control, remove the procedure describe to remove the batteries from your designers are removed. The procedure describe lefetime of the product, removal may not be possible for the user, in this case, recycling or reso-cuters handle the dismartling of the product and the removal of the battery. If it is any reason, becomes necessary to replace such a battery, this procedure must be performed by authorized becomes necessary to replace such a battery, this procedure must be performed by authorized becomes necessary to replace such a battery, this procedure must be performed by authorized becomes necessary to replace such a battery, this procedure must be performed by authorized becomes necessary to replace such a battery, this procedure must be performed by authorized the procedure of the procedure becomes a respective of the procedure of t

WARNING: Danger of explosion if battery is incorrectly replaced. To reduce risk of fire or don't disassemble, crush, puncture, short external contacts, expose to temperature above 80 C (140), or dispose of in fire or water. Petipace only with specified batteries. The symbol indicating "separate collection" for all batteries and accumulators shall be the crossed-out wheeld bit shown below.

RED: This product can be used in Europe without re

DOC: Hereby, PEAG, LLC dba JLab declares that the radio equipment type Epic Work ANC is in compliance with Directive 2014/53/EU. The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address:http://www.jab.com











Attention, avis de la FCC pour les utilisate
Cet appareil est conforme à la partie 15 de l'avis de la FCC.

Son fonctionnement répond aux deux conditions suivantes: (1) est appareil ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et (2) cet appareil doit accepter toute interférence; expe. y compris les interférences qui peuvent perturber son fonctionnement.

Avis de la Federal Communication Commission sur les interférences

Avis de la Federal Communication Commission sur les interférences
Cet équipement à été testé et déclaré conforme aux limites d'un appareil
numérique de classe B, conformément à la partie 15 de la règlementation de la
FCC. Ces limites sont conçues pour fournir une protection raisonnable contre
les interférences nuisibles dans une installation résidentielle. Cet dequement
génère, utilise et peut émettre de l'énergie par radiofréquences et, s'il n'est pas
installé et utilisé conformément aux instructions, peut provoque des
interférences dans les communications radio. Cependant, il n'existe aucune
garantie qu'il ne produira pas d'interférences nais une installation particulère,
Si cet équipement provoque des interférences nuisibles à la réception de la
radio ou de la tédivision, ce qui peut être déterminé en éteignant et en allumant
l'équipement, II est recommandé à l'utilisateur d'essayer de corriger ces
interférences en prenant l'une des mesures suivantes:
- Récriente ou déplacer l'antenne de réception.
- Augmenter la cidatance entre l'équipement et le réceptiou.
- Brancher l'équipement dans une prise située sur un circuit électrique
différentuée celui auquel le récepteur est connecté.
- Consulter le revendeur ou un technicien radio/TV expérimenté pour obtenir
de l'aide.

Si vous ne pouvez pas éliminer les interférences, la FCC exige que vous cessiez d'utiliser votre produit. Les changements ou les modifications qui ne sont pas expressément effectuée par l'emité responsable de la conformité peuvent annuler le droit de l'utilisateur à utiliser l'équipement.

Avis d'exposition aux radiations de la FCC
Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux radiations fixées par la FCC pour un environnement non contrôlé.

CAN ICES-003(B)/NMB-003(B)

(2) cet appareil doit accepter toute interférence, y compris les interférences qui peuvent affecter son fonctionnement

ISED RSS-102 Avis d'exposition aux radiations
Out for imparant est conforme aux limites d'exposition aux radiations fixées par Cet équipement est conforme aux limites d'exposition la ISED RSS-102 pour un environnement non contrôlé

<u>Classement SAR</u> Puissance maximale de l'émetteur Bluetooth : 12,5 dBm (18 mW)

Gamme de fréquences 2402 MHz – 2480 MHz

Instructions pour les utilisateurs concernant le retrait,
le recyclage et l'élimination des piles et batteries usagées
Pour retirer les piles et batteries de votre équipement ou de votre
télécommande, inversez la procédure du mode d'emploi détailant leur
insertion. Pour les produits dotés d'une pile ou batterie intégrée doit la durée
de vie est égale à celle du produit, il se peut que l'utilisateur puisse pas la
retirer. Dans ce cas, les centres de recyclage ou de récupération se chargent
du démantéement du produit et du retrait de la batterie. Si, pour une raison
quelconque, il s'avère nécessaire de remplacer une telle batterie, cette
procédure doit être effectuée par un centre de service agréé. Dans l'Union
européenne et dans d'autres endroits, il est liégal de jeter les piles et batteries
avec les ordures ménagères. Toutes les piles et batteries doivent être
éliminées dans le respect de l'environnement. Contactez les responsables
locaux de la gestion des déchets pour obtenir des informations sur la collecte,
le recyclage et l'élimination écologiques des piles et batteries usagées.

AVERTISSEMEN: risque d'explosion si la pile ou la batterie n'est pas correctement remplacée. Pour réduire les risques d'incendie ou de brûlures, ne pas démorte, écraser, percer, court-circuite les bornes, n'exposer la pile ou la batterie à une temperature supérieure à 60 °C (140 °F), ni la jeter dans le feu ou l'eau. Ne remplacer qu'avec les piles ou batteries spécifiées. Le symbole imposant une « collecte séparée » pour toutes les piles et batteries est la poubelle à roulettes barrée d'une croix, comme indiqué ci-dessous:



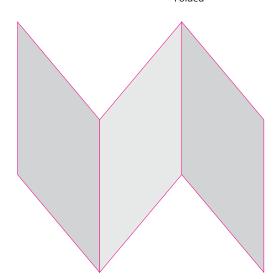












55mm